

AVANT UNE INTERVENTION CHIRURGICALE

AVANT UNE INTERVENTION CHIRURGICALE, le patient est confronté à de nombreuses interrogations qu'en pratique il n'ose pas toujours poser : dois-je me faire opérer et si oui, quand, où, par qui ? Le patient est souvent en situation de faiblesse par rapport au médecin spécialiste. Pour établir une relation de confiance indispensable, voici la liste des bonnes questions à se poser et à poser au praticien.

1. Quelle intervention vous propose-t-on ?

Demandez au chirurgien de vous expliquer simplement la procédure chirurgicale. Par exemple, s'il compte réparer ou procéder à l'ablation d'un organe.

Faites vous préciser pourquoi c'est utile de procéder ainsi. Il peut aussi vous faire un schéma dont on sait qu'ils sont plus explicites que bien des discours pour vous indiquez les étapes de l'intervention. Dispose-t-on d'autres techniques chirurgicales que celle envisagée ? Il en est qui sont moins délabrantes que d'autres. Demandez des précisions quant au choix de la technique proposée.

2. Pourquoi vous faut-il cette intervention ?

Il y a plusieurs raisons qui peuvent justifier le recours à la chirurgie. Il s'agit parfois de soulager ou de diminuer l'intensité de la douleur. Ou bien, c'est pour corriger un signe pathologique ou rétablir une fonction défaillante.

Parfois la chirurgie est destinée à préciser un diagnostic. Il se peut que votre pronostic vital lui-même relève de cette intervention. Assurez-vous d'avoir bien compris en quoi et comment cette opération convient au diagnostic auquel on a aboutit concernant votre maladie.

3. Peut-on vous offrir une alternative à cette intervention ?

Parfois la chirurgie n'est pas l'unique réponse possible à une maladie. Des médicaments ou d'autres protocoles non chirurgicaux, tels des régimes alimentaires particuliers ou une rééducation peuvent vous aider aussi bien, sinon mieux. Posez la question à votre chirurgien, à votre médecin de famille, des avantages et des insuffisances de ces alternatives. Essayez d'en savoir autant que possible à ce sujet pour prendre la bonne décision.

4. Quels sont les bénéfices que vous pouvez attendre d'une telle intervention ?

Demandez à votre chirurgien de vous décrire les améliorations apportées par l'intervention. Par exemple, une prothèse de hanche peut vous permettre de retrouver rapidement une mobilité perdue. Demandez aussi quelle sera la durée de rémission ou de l'amélioration dont vous allez bénéficier. Certaines interventions n'apportent de soulagement que pour un temps limité. Il est possible qu'il soit nécessaire de recourir, plus tard, à une seconde intervention. Surtout, soyez réalistes et ne placez pas la barre trop haute.

En effet, certains patients attendent de leur traitement des résultats quasi-miraculeux. N'hésitez pas à demander au médecin de vous indiquer ou de vous fournir une publication ou un document compréhensible par tous, qui relaterait les résultats et le pronostic de cette intervention qui vous est proposée.

5. Quels sont les risques liés à cette intervention ?

Tous les actes chirurgicaux comportent des risques. C'est pourquoi il vous faut mettre en balance les bénéfices escomptés avec les risques de complications. Les complications peuvent survenir au cours de l'intervention. Ce sont des événements qu'on n'a pas prévu de rencontrer tels qu'une infection, un saignement exagéré, une réaction à l'anesthésie ou une blessure accidentelle. Certaines personnes, du fait de leur mauvais état général, courent un risque supplémentaire de complications. Il peut aussi y avoir des complications au décours de l'intervention.

Le plus souvent on les prévient. Par exemple, votre chirurgien sait pertinemment qu'il y aura un œdème et des douleurs de la région opérée. Renseignez-vous auprès de lui sur les complications prévisibles ou possibles après une telle intervention et sur ce que l'équipe soignante vous proposera pour vous aider à y faire face. De réduire les phénomènes douloureux auxquels vous aurez à faire face peut vous aider à mieux supporter votre convalescence, à vous rétablir et à tirer le meilleur bénéfice de l'intervention.

6. Qu'advient-il si je ne me fais pas opérer ?

A la lumière de votre entretien avec votre chirurgien et de l'intérêt ou des risques de l'intervention, il se peut que vous décidiez de la refuser. Enquêrez-vous de ce qui risque de résulter de votre choix. Vos douleurs risquent-elles d'augmenter ? Votre état risque-t-il d'empirer ? Pouvez-vous espérer une guérison spontanée ?

7. Dois-je obtenir un deuxième avis ?

POLE SANTE ET SECURITE DES SOINS DU MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE



Susciter l'avis d'un autre chirurgien peut être une manière de vous conforter dans l'idée que cette intervention est le meilleur choix qui s'offre à vous. Dans cette optique, munissez-vous des examens préalables qui ont permis le diagnostic de votre maladie ou faites en sorte que le praticien que vous vous apprêtez à consulter en disposera lors de votre rencontre.

8. Quelle expérience votre chirurgien a-t-il en la matière ?

Une des solutions qui vous permettrait de réduire au minimum les risques de la chirurgie est de porter votre choix sur un chirurgien qui a une grande expérience dans cette discipline et plus particulièrement dans le genre d'opération que vous allez subir. Vous pouvez lui demander de vous informer sur ses statistiques personnelles de réussite et de complications pour la pathologie en question.

Pour être encore plus en confiance et si vous pensez que c'est important, vous pouvez vous renseigner sur les titres et qualifications du chirurgien au travers d'un homme du métier, en l'occurrence votre médecin de famille, qui saura vous indiquer à quoi cela correspond et suppose comme compétence.

9. Où l'intervention se déroulera-t-elle ?

La plupart des chirurgiens opèrent dans un ou deux établissements de santé. Informez-vous du lieu dans lequel il a prévu de pratiquer votre intervention. Est-ce qu'une telle opération est couramment pratiquée dans cet établissement ?

Certaines interventions ont de meilleures chances d'être couronnées de succès lorsqu'elles sont pratiquées dans un lieu spécialisé. Il y a quelques années à peine, toutes les interventions étaient réalisées en hospitalisation classique et les patients devaient séjourner dans l'établissement plusieurs jours. Actuellement, la tendance est de pratiquer certaines interventions dans des structures plus légères, au cabinet médical, dans des locaux aménagés dans certains centres médicaux ou en hospitalisation de jour.

Les coûts sont moindres pour tous et ce, sans nuire à la sécurité. Posez la question des modalités qui prévaudront dans votre cas et, si on vous propose une hospitalisation classique là où il est d'usage de recourir à l'hospitalisation de jour ou bien le contraire, faites préciser les raisons de ce choix.

10. Quel genre d'anesthésie vous faudra-t-il ?

L'anesthésie est utile pour éviter des souffrances inutiles pendant l'intervention mais c'est aussi une des craintes principales des futurs opérés, qui se demandent s'ils vont se réveiller. Rassurez-vous, aujourd'hui les accidents d'anesthésie purs sont de plus en plus rares : 7 décès par million d'anesthésiés. Pour certaines interventions, l'anesthésie locale est préférable, car il y a moins de risques et d'effets secondaires (nausées, vomissements...) mais l'anesthésie générale représente encore 75% des anesthésies, car c'est souvent la seule solution. L'anesthésie locale n'endort qu'une petite région de votre corps et pour quelques instants, par exemple la peau ou les dents. L'anesthésie n'est pas toujours complète.

L'anesthésie loco-régionale endort une région plus étendue de votre corps et pour quelques heures, par exemple le bassin ou les membres inférieurs.

Le plus souvent, vous serez conscient pendant l'intervention si vous avez une anesthésie locale ou loco-régionale. L'anesthésie générale vous endort complètement pendant toute la durée de l'intervention. Vous serez bien inconscient si vous avez une anesthésie générale. Avant l'intervention, vous aurez une consultation obligatoire avec un anesthésiste. Vérifiez sa qualification. Posez-lui toutes les questions utiles concernant les effets secondaires et les risques liés à l'anesthésie.

Assurez-vous de le renseigner complètement sur vos antécédents médico-chirurgicaux et de ne rien omettre quant à vos allergies et médicaments antérieurs ou en cours. Vos réponses lors de cette consultation peuvent induire un choix particulier dans les produits qui seront utilisés pour vous endormir.

11. Quelle sera la durée de mon rétablissement ?

Votre chirurgien pourra vous informer sur votre état après l'intervention et sur ce qu'il vous sera possible et autorisé de faire dans les jours, les semaines, voire les mois qui la suivent. Demandez combien de temps durera votre hospitalisation, si vous aurez besoin de rééducation ou de soins postopératoires, quand vous pourrez reprendre votre travail et vos activités sportives...

Il est important que vous ne retardiez pas, par une activité inappropriée, votre rétablissement. Suivez en tous points les recommandations de votre chirurgien pour ne rien compromettre de vos chances.

12. Combien me coûtera l'intervention ?

En général, une intervention chirurgicale pratiquée dans un établissement proche de chez vous est prise en charge à 100%. Mais si vous vous faites opérer hors de votre département, renseignez-vous auprès de votre caisse d'assurance-maladie et de votre mutuelle pour savoir si vous serez remboursé intégralement, car les tarifs journaliers, par exemple, ne sont pas identiques partout.

De même, si vous avez rendez-vous avec le chirurgien à son cabinet privé, ou à l'hôpital dans le cadre de son secteur privé, cela coûtera plus cher que si vous le consultez à l'hôpital.

Demandez le prix de la consultation en prenant rendez-vous. Attention : certains chirurgiens pratiquent des dépassements d'honoraires qui ne seront pas pris en compte par votre mutuelle complémentaire.

13. Quelles sont les consignes de préparation chirurgicale à respecter avant une intervention ?

Une bonne hygiène corporelle prévient efficacement des infections. Pour cette raison, il est demandé au patient qui doit subir une intervention chirurgicale de prendre une douche de la tête aux pieds avec un savon moussant antiseptique la veille, mais aussi le jour de

l'opération. Respectez la prescription médicale, car le même type de savon sera utilisé lors de l'opération, pour désinfecter le site opératoire. On vous épilera la zone concernée avec une « tondeuse » de préférence.

En effet, il est recommandé de ne pas utiliser de rasoir mécanique pour éviter les micro-coupures qui sont des nids parfaits pour les germes ! Prévoyez, enfin, d'enlever bijoux, alliances, piercings, vernis,... avant votre intervention.

14. Ma famille et/ou mes amis vont probablement venir me rendre visite dans ma chambre, après mon intervention. Quelles recommandations leur donner ?

- ➔ Reportez votre visite si vous êtes « contagieux »... La grippe ou une autre maladie contagieuse vous a pris par surprise ? Prévenez votre amie qui vient d'accoucher ou l'un de vos proches hospitalisé que vous reportez votre visite. Vous éviterez ainsi de leur transmettre vos germes du moment.
- ➔ Offrez-lui plutôt des « chocolats »... Les plantes en pots et les fleurs coupées sont souvent déconseillées dans les chambres. Elles sont interdites dans les services recevant des patients immunodéprimés ou à risque (réanimation, néonatalogie). Dans la terre vivent de nombreuses bactéries et des champignons. Tous peuvent également se développer dans l'eau. Si vous offrez des fleurs coupées, pensez à ajouter quelques gouttes d'eau de Javel dans le vase, afin d'éviter la croissance des germes.
- ➔ Surtout, lavez-vous les mains ! La majorité des germes, dont le staphylocoque doré, se transmettent d'une personne à l'autre par simple contact. Touchez une poignée de porte, serrez une main, toussiez dans votre paume, et vous voici avec des centaines de bactéries que vous risquez de transmettre. Afin de ne pas apporter de nouveaux germes à l'hôpital, mais aussi ne pas en transporter chez vous, pensez à ce geste simple et rapide : le lavage des mains, avant et après la visite.
- ➔ N'entrez pas dans une chambre en isolement sans y avoir été invité ! Au cours de son hospitalisation, le malade peut présenter une infection par une bactérie résistante aux antibiotiques. Un isolement provisoire est nécessaire, signalé par un logo placé sur la porte. Vous ne risquez rien, mais les allers et venues facilitent la transmission du germe résistant à l'extérieur de la pièce. Informez l'infirmière de votre présence, elle vous recommandera les mesures à respecter, dont un lavage des mains à réaliser en sortant de la chambre du patient.
- ➔ Ne touchez pas au matériel médical ! Les gestes techniques, comme la pose de cathéter ou d'une sonde urinaire, sont propices à la pénétration de germes à l'intérieur de l'organisme. Les infections de la peau à partir du cathéter sont d'ailleurs parmi les plus fréquentes. Une grande vigilance s'impose lors de leur réalisation. Ne touchez pas aux dispositifs invasifs (cathéters, sondes, drains ou redons). Enfin, surveillez attentivement les enfants, qui ont tendance à promener leurs petites mains un peu partout !
leurs petites mains un peu partout !